

-----  
La CIMADE  
Service communication  
16 octobre 2023

Vendredi 13 octobre dernier, un professeur de français du collège Gambetta à Arras, Dominique Bernard, a été assassiné et deux autres personnes blessées. Rien ne peut justifier de tels actes abominables. Nos pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles. Elles vont aussi à l'ensemble de la communauté éducative dont le travail quotidien est essentiel pour la cohésion de notre société et la préservation de notre démocratie.

Dans ce temps qui devrait être celui du recueillement et de la solidarité, le poison de la haine, de la division se répand à nouveau. Plusieurs responsables politiques et médiatiques, d'extrême-droite ou non, ont mis en cause les associations et les élu.e.s locaux mobilisé.e.s en 2014 contre l'expulsion de la famille du tueur présumé d'Arras. La Cimade refuse de faire le lien entre ce drame et la mobilisation intervenue il y a 10 ans au nom du respect des droits d'une famille. De même qu'elle refusera toujours de considérer les trajectoires des personnes prédictibles ou déterminées par des questions d'origine, de couleur de peau ou de religion.

La Cimade dénonce par ailleurs la multiplication des informations erronées diffusées dans le débat public, par exemple le présupposé d'un lien automatique entre personnes étrangères, délinquance et terrorisme. Plusieurs personnes impliquées dans des actes terroristes étaient françaises. En outre, des dispositions existent bien aujourd'hui pour expulser des personnes étrangères notamment en cas de comportements de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de l'Etat ou liés à des activités à caractère terroriste, qu'elles aient été condamnées pénalement ou pas.

Alors qu'un projet de loi sur l'immigration va être examiné prochainement par le Parlement, des voix s'élèvent déjà pour demander son durcissement. La Cimade s'opposera avec détermination aux réponses simplistes donc inappropriées, et poursuivra son combat entamé il y a plus de 80 ans pour le respect des droits et de la dignité des personnes étrangères. Elle appelle le Gouvernement, les parlementaires, les responsables politiques et l'ensemble du corps social à tenir bon contre la déraison et la spirale de la haine. Le combat sans faille contre la radicalisation, les fanatismes et le terrorisme doit toujours, dans une démocratie comme la nôtre, s'appuyer sur le respect inconditionnel des droits fondamentaux des personnes ainsi que des conventions internationales.